

Epreuves d'examen :

Epreuves	Coef	Scolaire Formation Continu	Durée épreuve
Domaine professionnel :			
EP.1 Analyse de situation professionnel	4	CCF	3 h
EP.2 Réalisation d'ouvrage courant	8		10 h maximum
EP.3 Evaluation entreprise et centre de formation	4		
Domaines généraux :			
EG.1 Expression française	2	CCF	
EG.2 Mathématique Science physique	2		
EG.3 Economie familiale et sociale - Législation du travail	1		
EG.4 EPS	1		
Epreuve facultative de langue vivante	1	Ponctuelle orale	20 min

Poursuite des études vers :

CAP complémentaires :
Carrelage – mosaïque,
Taille de pierre,
Béton armé

BEP construction, bâtiment, gros
œuvre ou travaux publics

Baccalauréat professionnel



E.R.E.A.
2 rue de la Plénière
57420 VERNY

**CONSTRUCTION
MAÇONNERIE
BÉTON - ARMÉ**



Champ d'intervention



Le titulaire du CAP **C**onstruction en **M**açonnerie et **B**éton **A**rmé doit être capable de réaliser un ouvrage ou une partie d'ouvrage sur deux niveaux pouvant comprendre des maçonneries, des éléments en béton armé, des poses de composants, des enduits, des canalisations et gaines...

Il doit être également être en mesure :

- de s'adapter aux conditions du chantier ;
- d'analyser une situation ;
- de poser un problème et de le résoudre ;
- de travailler en équipe ;
- de respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Compétence globale

Le titulaire du CAP en CMBA doit être capable de réaliser, sur le chantier, à partir d'instructions précises, des ouvrages significatifs de sa dominante, seul ou en équipe.



Horaire hebdomadaire

Disciplines	Heures	Disciplines	Heures
<u>Domaines professionnels</u>		<u>Domaines généraux</u>	
Pratique professionnelle	15 h 00	Français	3 h 30
Dessin industriel	2 h 00	Math sciences	5 h 00
		Vie sociale et professionnelle	2 h 00
		Education physique et sportive	2 h 30
		Langue vivante (anglais)	2 h 00
		Education artistique	1 h 00
	17 h 00		16 h 00

Ces horaires sont ceux des classes de CAP 2^e année.

Aptitudes requises

Soins et propreté
Sens de l'orientation
Fiabilité
Rapidité d'exécution des tâches
Aptitude au travail de groupe
Esprit d'équipe



Formation en entreprise

Elle est d'une durée de 14 semaines réparties de la façon suivante :

- 7 semaines en deux périodes en 1^{ère} année
- 7 semaines en deux périodes en 2^{ème} année

Elle complète la formation professionnelle initiale.

Tout au long de cette formation, le stagiaire est guidé dans sa vie et ses activités au sein de l'entreprise par un membre qualifié de celle-ci qui joue le rôle de tuteur.

Le tuteur et l'équipe pédagogique constituée de professeurs du lycée, évalueront les acquis dans le domaine professionnel. Cette note compte pour moitié dans l'épreuve EP 1.